

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ANTOINE-LABELLE
MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Lac-du-Cerf tenue à l'Hôtel de Ville de Lac-du-Cerf, au 19, chemin de l'Église, le mardi 17 septembre 2019, à 19 heures, ladite assemblée ayant été convoquée selon les dispositions du Code municipal.

Sont présents et forment quorum sous la présidence de la mairesse, Madame Danielle Ouimet :

Caroline Huot	Conseillère poste 1
Pierre Métras	Conseiller poste 2
Danielle Caron	Conseillère poste 3
Jacques de Foy	Conseiller poste 4
Raymond Brazeau	Conseiller poste 5

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière, est aussi présente.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La mairesse déclare la séance ouverte à 19 h 00.

288-09-2019

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Caroline Huot appuyé par le conseiller Pierre Métras et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'ordre du jour tel que présenté, à savoir :

**MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF
ORDRE DU JOUR - 17 SEPTEMBRE 2019 - 19 h**

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE
02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
03. ADOPTION DU(DES) PROCÈS-VERBAL (VERBAUX):
 - 03.01 Procès-verbal de la séance ordinaire du 27 août 2019
 - 03.02 Procès-verbal du dépôt de candidatures au poste de chauffeur-opérateur permanent
 - 03.03 Procès-verbal du dépôt de candidatures au poste de chauffeur-opérateur saisonnier – temps partiel
04. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 04.01 Registre des comptes à payer au 31 août 2019
 - 04.02 Registre des comptes à payer au 17 septembre 2019
 - 04.03 Registre des salaires du 28 juillet au 31 août 2019

- 04.04 Rapport de la directrice générale et secrétaire-trésorière – délégation de compétence
 - 04.05 Association Détente-Santé des 3 Villages inc. – Permis d'événement spéciaux – Levée de fonds pour Centraide à l'intersection de la rue Principale (route 311), du chemin de l'Église et du chemin du Lac-Mallonne
 - 04.06 Don à Centraide
 - 04.07 Municipalité alliée contre la violence conjugale
05. SÉCURITÉ PUBLIQUE
- 05.01 Mandat à la MRC d'Antoine-Labelle quant à la demande d'aide financière pour soutenir la coopération intermunicipale – Unité de décontamination – remplissage d'air
06. TRANSPORT
- 06.01 Recommandations du comité des ressources humaines – postes de chauffeur-opérateur
 - 06.02 Engagement chauffeur-opérateur – personne salariée régulière – temps complet
 - 06.03 Engagement chauffeur-opérateur – saisonnier – temps partiel
 - 06.04 Programme d'aide à la voirie locale – Volets Projets particuliers d'amélioration – Circonscription électorale de Labelle – Aide financière de 21 545 \$
 - 06.05 Entérinement de la lettre envoyée à monsieur Martin Legault, ingénieur forestier pour Services Bioforêt le 11 septembre 2019
 - 06.06 N. Sigouin Infra-conseils – offre de services LDC-19-02 – portion du chemin Dicaire située au-dessus de la Rivière souterraine et définition d'un plan d'actions suite à une demande de transport lourd
07. HYGIÈNE DU MILIEU
- 07.01 Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre – Précisions concernant la distribution du compost
08. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE
- 08.01 Personne désignée à titre de conciliateur-arbitre
 - 08.02 Personne désignée à titre d'inspecteur des mauvaises herbes
09. LOISIRS
- 09.01 Appel d'offres pour l'entretien des pistes de ski de fond et de raquettes pour la saison 2019-2020
10. CULTURE
- 10.01 La Société d'histoire et de généalogie des Hautes-Laurentides – renouvellement de notre adhésion
 - 10.02 Bourses pour les élèves de 6^e année : Kim Larocque – Saphira Low-Ken Boucher – Émilie-Ann Léonard
 - 10.03 Engagement de crédit – Animation à la bibliothèque municipale – Les contes autochtones par Valérie Ivy Hamelin

11. LACS ET ENVIRONNEMENT
12. AVIS DE MOTION
13. RÈGLEMENTS
14. VARIA;
15. PÉRIODE DE QUESTIONS;
16. LEVÉE DE LA SÉANCE.

ADOPTÉE

289-09-2019 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 27 AOÛT 2019**

Il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par la conseillère Danielle Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter, tel que rédigé, le procès-verbal de la séance ordinaire du 27 août 2019.

ADOPTÉE

290-09-2019 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU DÉPÔT DE CANDIDATURES AU POSTE DE CHAUFFEUR-OPÉRATEUR PERMANENT**

Il est proposé par le conseiller Pierre Métras appuyé par la conseillère Caroline Huot et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter, tel que rédigé, le procès-verbal du dépôt de candidatures au poste de chauffeur-opérateur permanent en date du 9 septembre 2019.

ADOPTÉE

291-09-2019 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU DÉPÔT DE CANDIDATURES AU POSTE DE CHAUFFEUR-OPÉRATEUR SAISONNIER – TEMPS PARTIEL**

Il est proposé par le conseiller Jacques de Foy appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter, tel que rédigé, le procès-verbal du dépôt de candidatures au poste de chauffeur-opérateur saisonnier – temps partiel en date du 9 septembre 2019.

ADOPTÉE

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

292-09-2019

REGISTRE DES COMPTES À PAYER AU 31 AOÛT 2019

Il est proposé par la conseillère Danielle Caron
appuyé par le conseiller Jacques de Foy
et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter pour
paiement le registre des chèques suivants :

MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF			
REGISTRE DES COMPTES À PAYER			
AU 31 AOÛT 2019			
NO CHÈQUE	À	NO. CHÈQUE	TOTAL
M1900399			574,88 \$
P1900400	À	P1900402	29 013,78 \$
M1900403	À	M1900405	114 055,50 \$
C1900406	À	C1900414	7 088,72 \$
L1900415	À	L1900417	15 168,01 \$
P1900418	À	P1900432	7 520,29 \$
L1900433			84,37 \$
CPA190005			(-124,32) \$
TOTAL			173 391,23 \$

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la
municipalité de Lac-du-Cerf, certifie qu'il y a des crédits suffisants au
budget pour acquitter les dépenses ci-dessus mentionnées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 17 septembre 2019

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière.

293-09-2019

REGISTRE DES COMPTES À PAYER AU 17 SEPTEMBRE 2019

Il est proposé par le conseiller Pierre Métras
appuyé par la conseillère Caroline Huot
et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter pour
paiement le registre des chèques suivants :

MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF			
REGISTRE DES COMPTES À PAYER			
AU 17 SEPTEMBRE 2019			
NO CHÈQUE	À	NO. CHÈQUE	TOTAL
L1900434	À	L1900442	1 681,02 \$
M1900443			5 177,99 \$
P1900444			30,00 \$
TOTAL			6 889,01 \$

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Lac-du-Cerf, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses ci-dessus mentionnées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 17 septembre 2019

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière.

294-09-2019

REGISTRE DES SALAIRES POUR LA PÉRIODE DU 30 JUIN AU 27 JUILLET 2019

Il est proposé par le conseiller Jacques de Foy appuyé par la conseillère Danielle Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le paiement des registres des chèques salaires pour la période du 28 juillet au 31 août 2019, se totalisant à 39 028,09 \$. Chèques numéro : D1900281 à D1900324.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Lac-du-Cerf, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses ci-dessus mentionnées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 17 septembre 2019

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière.

295-09-2019

RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE - DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE

Il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par le conseiller Pierre Métras et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le rapport des engagements de délégation de compétence de la directrice générale et secrétaire-trésorière :

MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF			
REGISTRE DES BONS DE COMMANDE			
DU 1ER AU 31 AOÛT 2019			
NO CHÈQUE	À	NO. CHÈQUE	TOTAL
ENB1900118			556,30 \$
ENB1900130			À VENIR
ENB1900135			759,98 \$
ENB1900145	À	ENB1900156	1 023,61 \$
ENB1900157			À VENIR
ENB1900158			37,94 \$
ENB1900159			À VENIR
ENB1900160			2 468,51 \$
ENB1900161	À	ENB1900162	À VENIR
TOTAL			4 846,34 \$

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Lac-du-Cerf, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses ci-dessus mentionnées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 17 septembre 2019

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière.

ADOPTÉE

296-09-2019

Association Détente-Santé des 3 Villages inc. – Permis d'événement spéciaux – Collecte de fonds pour Centraide à l'intersection de la rue Principale (route 311), du chemin de l'Église et du chemin du Lac-Mallonne

Il est proposé par le conseiller Jacques de Foy appuyé par le conseiller Pierre Métras et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'Association Détente-Santé des 3 Villages inc. à organiser une collecte de fonds pour Centraide aux arrêts situés aux intersections de la rue Principale (route 311), du chemin de l'Église et du chemin du Lac-Mallonne à Lac-du-Cerf, le samedi 12 octobre 2019.

ADOPTÉE

297-09-2019

CENTRAIDE – CAMPAGNE 2019

Il est proposé par le conseiller Jacques de Foy appuyé par la conseillère Caroline Huot et résolu à l'unanimité des membres du conseil de faire un don de 100\$ à Centraide Hautes-Laurentides et de remettre le chèque à l'Association Détente-Santé des 3 villages en leur remettant le chèque.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Lac-du-Cerf, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses ci-dessus mentionnées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 17 septembre 2019

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière.

298-09-2019

PROCLAMATION DE LAC-DU-CERF À TITRE DE MUNICIPALITÉ ALLIÉE CONTRE LA VIOLENCE CONJUGALE

ATTENDU que la Charte des droits et libertés de la personne reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

ATTENDU que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

ATTENDU que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

ATTENDU qu'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

ATTENDU que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

ATTENDU que lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

ATTENDU que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

Il est proposé par la conseillère Caroline Huot
appuyé par le conseiller Pierre Métras
et résolu à l'unanimité des conseillers présents de proclamer Lac-du-Cerf municipalité alliée contre la violence conjugale.

ADOPTÉE

SÉCURITÉ PUBLIQUE

299-09-2019

MANDAT À LA MRC D'ANTOINE-LABELLE QUANT À LA DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR SOUTENIR LA COOPÉRATION INTERMUNICIPALE

ATTENDU QUE la Municipalité de Lac-du-Cerf a pris connaissance du guide de l'Aide financière pour soutenir la coopération intermunicipale;

ATTENDU QUE lors de la table technique du 9 juillet 2019, les directeurs incendie et les directeurs généraux présents ont soulevé la pertinence de se doter d'équipement de décontamination et de ravitaillement en air respirable;

ATTENDU QU'avec la modification de la politique d'admissibilité de la lésion professionnelle de la part de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST), celle-ci reconnaît maintenant que les pompiers sont à risque de développer une maladie professionnelle en lien avec le métier de pompier;

ATTENDU QUE la CNESST a produit *le Guide des bonnes pratiques pour l'entretien des vêtements de protection pour la lutte contre les incendies*, et que celui-ci doit être respecté par les différents services de sécurité incendie afin de prévenir les maladies;

ATTENDU QUE les normes de protection respiratoires se sont beaucoup resserrées et que presque toutes les tâches sur les lieux d'incendie requièrent de porter un appareil de protection respiratoire isolant autonome et que la quantité de cylindres d'air comprimé respirable utilisé est en forte augmentation lors d'intervention;

ATTENDU QUE l'action #14 du schéma de couverture de risque en incendie oblige les municipalités et Villes à mettre en place et appliquer un programme d'inspection, d'entretien et de remplacement des vêtements de protection individuelle selon les exigences des fabricants et en s'inspirant des normes applicables de la CNESST;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jacques de Foy appuyé par la conseillère Danielle Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

- Le conseil de Lac-du-Cerf s'engage à participer au projet de mise en commun pour l'achat et la mise en place d'un service régional de ravitaillement en air respirable et de décontamination des habits de combat incendie et d'assumer une partie des coûts;
- Le conseil autorise le dépôt du projet dans le cadre de l'Aide financière pour soutenir la coopération intermunicipale;

Le conseil nomme la MRC d'Antoine-Labelle à titre d'organisme responsable du projet.

ADOPTÉE

TRANSPORT

300-09-2019

RECOMMANDATIONS DU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES – POSTES DE CHAUFFEUR-OPÉRATEUR

Il est proposé par la conseillère Danielle Caron appuyé par la conseillère Caroline Huot et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter pour dépôt les recommandations du comité des ressources humaines en date du 17 septembre 2019 concernant les postes de chauffeur-opérateur.

ADOPTÉE

301-09-2019

ENGAGEMENT DE MONSIEUR MAURICE MARIER AU POSTE DE CHAUFFEUR-OPÉRATEUR - PERSONNE SALARIÉE RÉGULIÈRE – TEMPS COMPLET

CONSIDÉRANT les recommandations du comité des ressources humaines en date du 17 septembre 2019;

Il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par la conseillère Caroline Huot et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'engager monsieur Maurice Marier à titre de chauffeur-opérateur – personne salariée régulière à temps complet comme suit :

NATURE DU POSTE

Personne salariée régulière – temps complet

Horaire de travail :

En période estivale (de la mi-avril à la mi-novembre)

Sous réserve de dispositions contraires, la semaine de travail est de quarante (40) heures. L'horaire de travail est le lundi de 8 h à 12 et de 12 h 30 à 17 h, du mardi au jeudi de 7 h 30 à 12 et de 12 h 30 à 17 h et le vendredi de 7 h 30 à 12 h.

En période hivernale (de la mi-novembre à la mi-avril)

Sous réserve de dispositions contraires, et ce, à compter de la mi-novembre jusqu'à la mi-avril, la semaine de travail est de quarante (40) heures réparties sur cinq (5) jours. L'Employeur ne peut obliger une personne salariée à effectuer plus de douze (12) heures consécutives sans lui accorder une période de repos de huit (8) heures consécutives.

DESCRIPTION SOMMAIRE DES TÂCHES :

Sous la supervision de l'inspecteur municipal, le titulaire de ce poste fournit un support à ce dernier dans tous les aspects liés aux travaux publics d'une municipalité.

Ses principales tâches seront les suivantes :

- Conduire et opérer divers véhicules avec ou sans équipement tels que : camion, chasse-neige, excavatrice, véhicule tout terrain, etc.
- Effectuer l'entretien général des machineries lourdes et des équipements municipaux
- Effectuer des travaux de soudure
- Effectuer les travaux d'entretien dans les parcs municipaux

- Manipuler certains outils (scie à chaîne, débroussailleuse, perceuse, etc.)
- Exécuter divers travaux manuels d'entretien général (émondage, raclage, balayage de rues, menuiserie, tonte de pelouse, signalisation, etc.)
- Respecter les consignes de santé et sécurité au travail
- Toutes autres fonctions et tâches connexes déterminées par le conseil

ENTRÉE EN FONCTION

18 novembre 2019

RÉMUNÉRATION:

22,81 \$ l'heure

ADOPTÉE

c. c. M. Jacques Caron, représentant syndical Lac-du-Cerf

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Lac-du-Cerf, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses ci-dessus mentionnées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 17 septembre 2019

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière.

302-09-2019

ENGAGEMENT CHAUFFEUR-OPÉRATEUR – SAISONNIER – TEMPS PARTIEL

Il est proposé par le conseiller Pierre Métras appuyé par le conseiller Jacques de Foy et résolu à l'unanimité des conseillers présents de reporter ce sujet à la séance du 8 octobre 2019.

ADOPTÉE

303-09-2019

PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – VOLETS PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION – CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE DE LABELLE – AIDE FINANCIÈRE DE 21 545 \$

Il est proposé par la conseillère Danielle Caron appuyé par la conseillère Caroline Huot et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'aide financière de 21 545 \$, accordée par le ministre des Transports, monsieur François Bonnardel, soit dépensée sur une section du chemin du Lac-Mallonne (1,5 km), pour les travaux suivants :

- rechargement en gravier MG-20B
- compactage
- nivelage

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Lac-du-Cerf, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses ci-dessus mentionnées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 17 septembre 2019

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière.

304-09-2019

SOUSSION POUR LA FOURNITURE DE CONCASSÉ MG-20B AVEC TRANSPORT

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Lac-du-Cerf a fait une demande de prix pour la fourniture de concassé MG_20B avec transport auprès de la firme V. Meilleur & Frères inc.;

Il est proposé par le conseiller Jacques de Foy appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adjuger le contrat pour la fourniture de 1600 tonnes métriques de concassé MG-20B avec transport à la firme V. Meilleur & Frères inc. pour un prix unitaire de 11,85\$ la tonne métrique plus les taxes applicables.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Lac-du-Cerf, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses ci-dessus mentionnées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 17 septembre 2019

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière.

305-09-2019

ENTÉRINEMENT DE LA LETTRE ENVOYÉE À MONSIEUR MARTIN LEGAULT, INGÉNIEUR FORESTIER POUR SERVICES BIOFORÊT LE 11 SEPTEMBRE 2019

Il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par le conseiller Pierre Métras et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'entériner la lettre datée du 11 septembre 2019 envoyée à monsieur Martin Legault, ingénieur forestier pour les Services Bioforêt relativement à l'interdiction de transport forestier pour une période indéterminée en raison de la rivière souterraine.

ADOPTÉE

306-09-2019

N. SIGOUIN INFRA-CONSEILS – OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS LDC-19-02 – VISITE TECHNIQUE DE LA PORTION DU CHEMIN DICAIRE SITUÉE AU-DESSUS DE LA RIVIÈRE SOUTERRAINE ET DÉFINITION D’UN PLAN D’ACTIONS SUITE À UNE DEMANDE DE TRANSPORT LOURD

Il est proposé par la conseillère Danielle Caron appuyé par la conseillère Caroline Huot et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'offre de services professionnels LDC-19-02 de la firme N. Sigouin Infra-Conseils pour la visite technique de la portion du chemin Dicaire située au-dessus de la rivière souterraine et la définition d'un plan d'actions suite à une demande de transport lourd, et ce, pour la somme de 2 700 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Lac-du-Cerf, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses ci-dessus mentionnées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 17 septembre 2019

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière.

HYGIÈNE DU MILIEU

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES DÉCHETS DE LA LIÈVRE – PRÉCISIONS CONCERNANT LA DISTRIBUTION DU COMPOST

La Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre à procéder à l'échantillonnage du compost et a fait parvenir ledit échantillon à la firme Environex le 31 juillet 2019. Après plusieurs communications avec la firme Environex, cette dernière n'était toujours pas en mesure de nous donner une date pour la réception des analyses.

La Régie a donc pris la décision, le 6 septembre dernier, de procéder à un nouvel échantillonnage du compost et de le faire parvenir à la firme AGAT LABORATOIRES. Cette dernière nous mentionne que la Régie devrait recevoir les résultats d'ici les deux (2) prochaines semaines. Au moment de vous écrire ses lignes, l'échantillonnage a été effectué et sera mis sur le transport aujourd'hui.

La Régie tient à vous préciser que, dès la réception des analyses, elle communiquera avec vous pour vous permette de venir récupérer la portion qui vous est due, si les analyses sont conformes.

URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

307-09-2019 PERSONNE DÉSIGNÉE À TITRE DE CONCILIATEUR-ARBITRE

Il est proposé par la conseillère Caroline Huot appuyé par la conseillère Danielle Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer à titre de conciliateur-arbitre pour la Municipalité de Lac-du-Cerf, madame Annabelle Pilotte.

ADOPTÉE

308-06-2019 PERSONNE DÉSIGNÉE À TITRE D'INSPECTEUR DES MAUVAISES HERBES

Il est proposé par le conseiller Pierre Métras appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer à titre d'inspecteur des mauvaises herbes pour la Municipalité de Lac-du-Cerf, madame Annabelle Pilotte.

ADOPTÉE

LOISIRS

309-06-2019 APPEL D'OFFRES POUR L'ENTRETIEN DES PISTES DE SKI DE FOND ET DE RAQUETTES POUR LA SAISON 2019-2020

Il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par la conseillère Caroline Huot et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à publier par médiaposte et sur le site internet de la municipalité, un appel d'offres pour l'entretien des pistes de ski de fond et de raquettes, pour l'année 2019-2020 :

APPEL D'OFFRES POUR L'ENTRETIEN DES SENTIERS DE SKI DE FOND ET DE RAQUETTES

La Municipalité de Lac-du-Cerf demande des soumissions pour l'entretien d'environ 10 km de pistes de ski de fond et de raquettes de la municipalité de Lac-du-Cerf pour l'année 2019-2020.

Documents pour présenter la soumission

Les documents nécessaires pour la présentation d'une soumission sont disponibles au bureau municipal 19, chemin de l'Église à Lac-du-Cerf du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

RÉCEPTION ET OUVERTURE DES SOUMISSIONS

Des soumissions scellées et portant mention « **Entretien des pistes de ski de fond et raquettes** », adressées à la Municipalité de Lac-du-Cerf, 19, chemin de l'Église, Lac-du-Cerf (Québec) J0W 1S1, seront reçues au plus tard le jeudi 3 octobre 2019, à 14 h.

Elles seront ouvertes publiquement le jeudi 3 octobre 2019, à 14 h 01, au bureau municipal de la municipalité de Lac-du-Cerf, 19, chemin de l'Église, Lac-du-Cerf. Les jours et heures d'ouverture du bureau municipal sont du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

CONDITIONS

La Municipalité de Lac-du-Cerf ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et cela sans encourir aucune obligation quelconque envers le ou les soumissionnaires.

ADOPTÉE

CULTURE

310-09-2019

LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET DE GÉNÉALOGIE DES HAUTES-LAURENTIDES – RENOUELEMENT DE NOTRE ADHÉSION

CONSIDÉRANT que notre adhésion à la Société d'histoire et de généalogie des Hautes-Laurentides arrive à échéance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jacques de Foy appuyé par le conseiller Pierre Métras et résolu à l'unanimité des membres du conseil de renouveler notre adhésion 2019-2020 au coût annuel de 30,00\$.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Lac-du-Cerf, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses ci-dessus mentionnées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 17 septembre 2019

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière.

311-09-2019

BOURSES POUR LES ÉLÈVES DE 6^E ANNÉE : KIM LAROCQUE – SAPHIRA LOW-KEN BOUCHER – ÉMILIE-ANN LÉONARD

Il est proposé par le conseiller Jacques de Foy appuyé par la conseillère Caroline Huot et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Lac-du-Cerf dans le cadre de sa politique familles et aînés remettre une bourse d'un montant de 25 \$ aux élèves de 6^e année : Kim Larocque – Saphira Low-Ken et Émilie-Ann Léonard.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Lac-du-Cerf, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses ci-dessus mentionnées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 17 septembre 2019

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière.

312-09-2019

ENGAGEMENT DE CRÉDIT – ANIMATION À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE – LES CONTES AUTOCHTONES PAR VALÉRIE IVY HAMELIN

Il est proposé par le conseiller Jacques de Foy appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'engager un crédit de 375,50\$ pour la tenue d'une animation à la bibliothèque municipale « Les contes autochtones » par madame Valérie Ivy Hamelin.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions a été mise à la disposition du public présent.

313-09-2019

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Jacques de Foy appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance. Il est 19 h 36.

ADOPTÉE

Danielle Ouimet
maire

Jacinthe Valiquette
directrice générale et secrétaire-trésorière

Je, Danielle Ouimet, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Danielle Ouimet
maire.